



Avis d'attribution de marché

Maintenance du matériel de restauration 2023-003

Référence de l'Avis de Marché :

Profil acheteur : 31/03/2023
Site BOAMP : 04/04/2023 N° 23-43603
Site Marché Online : 01/04/2023 N° AO-2315-0039
JOUE :

Référence de publication rectificative :

Support
Parution n° du date

Numéro du marché : 2023-003

Identification du pouvoir adjudicateur :

Mairie de Lescar
Hôtel de ville
Allée du bois d'Ariste - CS70488
64238 Lescar Cedex

Tél. +33 (0)5 59 81 57 00
Fax. +33 (0)5 59 81 57 01
Courriel : marches.publics@lescar.fr
Site profil acheteur : www.demat-ampa.fr

Personne habilitée à signer le marché : Madame la Maire, Valérie REVEL

Objet du marché : Maintenance du matériel de restauration

Type de marché : Services

Type de procédure : MAPA

Classification CPV : 508 83 000-8 : Services de réparation et d'entretien de matériel de restauration

Lieu d'exécution : Ville de L'ESCAR

Lieu de livraison :

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessus :

Valeur technique : Définition et appréciation du critère : Valeur technique appréciée sur la note méthodologique ou le mémoire technique	30/100
Valeur Prix : Définition et appréciation du critère : 1) <i>Prix au vu de la DPGF :</i> - Cout de la visite annuelle --> 40 points 2) <i>Prix au vu des chantiers estimatifs :</i> - Cout total des 2 chantiers --> 20 points	60/100
Valeur Délai (panne) : Au vu du délai plafond optimisé d'intervention par le titulaire lors d'une panne	10/100

Valeur totale finale en HT (du marché ou du lot) :

- Montant annuel mini : 1 000€ HT
- Montant annuel maxi : 40 000€ HT

Intitulé et numéro ou du lot attribué :

Date d'attribution du marché : 11/07/2023

Nom et adresse du titulaire :

SAS DIMAC
12, rue de Troumouze
65 420 IBOS

05 62 94 46 95

moisset@dimacpro.fr

Siret : 401 224 621 00045

Nombre d'offres reçues : 2 offres

Sous-traitance : Oui Non

Si oui, valeur de la sous-traitance :

En cas de concours :

Nombre de participants :

Nombre de participants étrangers :

Montant de la prime allouée :

Autres infos : *(précision le cas échéant sur les lots ou sur les marchés déclarés infructueux ou sans suite)*

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction du recours :

L'instance chargée des procédures de recours est le tribunal Administratif de Pau, 50 cours Lyautey, BP543, 64010 Pau cedex.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13 juillet 2023